

DEMANDE DE CERTIFICAT SANITAIRE OFFICIEL EXPORTATION D'EQUIDES

Partie 1 à renseigner par le propriétaire des animaux

Propriétaire		Expéditeur (si différent du propriétaire)	
Nom :		Nom :	
Adresse :		Adresse :	
Courriel :		Courriel :	

Identification des animaux				
Espèce (chevaux, ânes, mulets, bardots)	Race, âge, sexe	Numéro SIRE <small>(1)</small>	Numéro de transpondeur ou de boucle auriculaire	Numéro du passeport <small>(2)</small>

(1) Le certificat sanitaire devra être accompagné d'un document d'identification établi par le service des haras. Le numéro S.I.R.E. doit être reporté sur le certificat sanitaire.

(2) Pour les chevaux titulaires d'un passeport (document délivré par une organisation reconnue pour les chevaux de course et de concours)

Origine des animaux (Adresse de départ des animaux)		Destination (Adresse d'arrivée des animaux)	
Nom :		Pays :	
Adresse :		Nom :	
		Adresse précise :	

Transport		Transporteur	
Date prévue de départ :		Nom :	
Heure prévue de départ :			
Date prévue d'arrivée :		Adresse :	
Heure prévue d'arrivée :			
Date prévue de retour :		Immatriculation du véhicule :	
Pays de transit : <small>(Si passage par d'autres pays)</small>			

Fait à le

(signature du propriétaire)

Ci-joint un plan de marche, si la durée totale du voyage excède 8 heures.

Les documents d'accompagnement des animaux (passeports) valides doivent être présentés aux vétérinaires certificateurs